

Eau, ruissellement et risques d'inondation

Document de travail à personnaliser — concertation sur le projet présenté le 23 septembre 2026.

1. ÉLÉMENTS DU PROJET — FAITS ANNONCÉS

- Le projet est situé en bord de Seine, au 5 quai de la Ruelle ; 32 places de stationnement sont prévues sur le site. [Diaporama p. 16]
- À la réunion, les intervenants ont distingué des secteurs en bord de quai et l'arrière de la parcelle sur une cartographie ; aucun rapport hydraulique propre au site n'a été fourni dans les réponses synthétisées. [Q/R 01:01:30]
- LAD a déclaré qu'un sous-sol existant serait réaménagé sans excavation supplémentaire et qu'il ne serait pas actuellement humide ou inondé, selon son représentant. [Q/R 01:10:06]
- Des riverains ont évoqué ruissellements, sources et remontées d'eau ; aucune étude spécifique n'a été communiquée en séance. [Q/R 01:20:29, 01:28:30]
- Le comblement des bassins a été expliqué par la lutte contre les eaux stagnantes ; son effet sur le fonctionnement hydraulique n'a pas été documenté. [Q/R 01:02:12]

2. PROBLÈMES ET RISQUES À SÉCURISER

- Le classement réglementaire et l'exposition réelle du site aux crues, remontées de nappe et ruissellements doivent être distingués.
- Risques à étudier : entrée d'eau dans les niveaux bas, aggravation des écoulements vers les propriétés voisines, conséquences du comblement et conditions d'évacuation.
- L'absence de données hydrogéologiques publiques empêche d'évaluer les mesures de prévention nécessaires.
- La cartographie DRIEAT indique une probabilité de présence de zones humides, mais ne constitue pas, à elle seule, une preuve définitive que chaque parcelle, concernée est humide ou non.

3. PROPOSITIONS — MODIFICATIONS ET GARANTIES

- Communiquer les extraits opposables des documents de prévention des risques et le classement précis des différentes zones de la parcelle.
- Réaliser une étude hydraulique et hydrogéologique adaptée : crues, nappe, ruissellement, drainage, bassins comblés et incidences sur les parcelles voisines.
- Prévoir et publier les dispositions techniques de protection des niveaux bas, les cheminements d'évacuation et les consignes de gestion en cas de crue.
- Adapter l'implantation, les niveaux et les aménagements si les résultats mettent en évidence des risques insuffisamment maîtrisés.

Contribution personnelle — à adapter

Je demande que les points ci-dessus soient examinés et que les études, réponses et engagements retenus soient rendus publics avant la finalisation du projet.

Nom (facultatif selon les modalités officielles) : _____ Date : _____

Sources : diaporama des Ailes Déployées (23/09/2026) ; synthèse des questions/réponses issue d'une transcription automatique, à vérifier sur l'audio ; analyse écrite d'un riverain (témoignage et interrogations, non expertise indépendante). Les affirmations des intervenants ne valent pas validation technique ou juridique.